

MESSAGER DE TAHITI.

ANNAIRES :  
1 franc la semaine.  
AU COMPTANT.  
S'adresser à l'imprimerie du  
Lumière.

PARTIE OFFICIELLE.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.  
ARRÊTÉ RÉGLEMENTAIRE

Pour faire suite au règlement sur les frais d'exécution des arrêts criminels, qui a été adopté le 31 juillet 1852, en conformité de l'article 115 du décret du 16 juin 1844.

NOUS, GARDE DES SÉAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE.  
Vu la loi en date du 2 janvier 1850, portant modification de l'article 478 du Code d'instruction criminelle relatif à l'effet des jugements de condamnation par contumace;

Vu l'article 115 du décret du 18 juin 1844.  
Considérant que le loi n'ayant pas désigné l'officier qui serait chargé de faire apposer les affiches, il a été établi que les huissiers auraient cette mission;

Considérant que, les huissiers n'ayant pas d'appointements annuels, doivent recevoir un salaire à raison des opérations qui leur sont confiées;

Considérant enfin qu'il s'agit, dans l'espèce, de frais afférents à l'exécution des arrêts criminels,

ARRÊTONS CE QUI SUIT :

ARTICLE 1<sup>er</sup>.

Le salaire des huissiers, tant pour l'apposition de chartes des trois extraits de jugement de condamnation exigés par la loi du 2 janvier 1850 que pour la rédaction de chacun des procès-verbaux constatant cette formalité, est ainsi réglé, savoir :

A Paris, trois francs;  
Dans les villes de 10,000 âmes et au-dessus, deux francs cinquante centimes;  
Et dans les autres villes et communes, deux francs.

ART. 2.

Dans le cas de transport à plus de deux kilomètres, ces officiers ministériels reçoivent l'indemnité de voyage fixée par l'article 91 du décret du 18 juin 1844.

ART. 3.

Cette dépense fera l'objet soit d'un mémoire spécial revêtu des formalités ordinaires, soit d'un article séparé dans les mémoires de frais de justice criminelle fournis par les huissiers.

Paris, le 15 avril 1850.

E. ROUBIER.

PARTIE NON OFFICIELLE.

L'ARSENAL DE FARE-UTE.

Il y a quelque temps déjà qu'il ne nous a été possible de nous occuper de l'arsenal de Fare-Ute. Nous le regrettons, car l'expression que nous venons d'employer n'est pas exacte, car il y regne, la multitude des constructions qui semblent sortir de l'eau comme par enchantement, le grand nombre des navires qui sont venus à réparer, en un mot, les services signalés qui il a rendu à la flotte marchande qui fréquente ces mers, révoquent d'une manière si éclatante son importance, que les moins clairvoyants sont obligés de reconnaître que là est le pivot principal de l'avenir de Tahiti. Dès aujourd'hui nous n'hésitons pas à le proclamer : Fare-Ute est l'arsenal maritime le plus puissant de tout l'Océan-Pacifique. La sécurité des navires y est complète et dépense toute idée des travaux s'y font vite et bien et à des prix tellement réduits que le commerce refuserait de nous croire si nous ne parlions pièces en main.

Dans l'espace de quatre mois, huit grands navires arrivés de dans un état presque désolé ont été réparés, remis en mesure de reprendre la mer avec un chargement complet.

Le *Mercure-Monté*, de 680 tonneaux, coulé bas d'eau; il est resté au premier quai d'abattage du 16 mai au 16 juin; en l'abatto en rade, sa voie d'eau a été bouchée, ses tares ont été collées; on a visité et réparé les endroits détériorés, et les travaux d'ouvriers ainsi que la location du quai d'abattage et des appareils ne se sont élevés qu'à la somme de 2,610 fr.

Le halage sur caie du *Albatros*, de 300 tonneaux, qu'on a calafé et dont on a redoublé les endroits avariés, avec une voie d'eau à la bord de devant qui a été bouchée, et la mise en place d'une fusée qu'on; tous ces travaux, disons-nous, ont coûté que 676 francs.

Le *Emily-Taylor* et *Ellen-Brooks*, énormes navires de 800 tonneaux, semblant condamnés; *Ellen-Brooks* même a été vendue au prix de 2,900 fr. comme étant vouée à une destruction certaine. Tous deux ont été abattus en carène et réparés avec un succès parfait. Il n'en a coûté que 3,706 fr. à l'*Emily-Taylor*, et au bout de six, après vingt-six jours de travaux dans l'arsenal, ce navire a repris son chargement, peut-être excessif, de 6,000 barils d'huile, et dans quelques jours il va faire voile pour sa destination. Quant à l'*Ellen-Brooks*; son nouveau propriétaire en a fait en quinze jours et avec une dépense de 4,317 francs un magnifique magasin flottant parfaitement étanche et dont le simple loyer paraît bien payé et le prix d'achat, et les réparations.

À l'*Ellen-Brooks* a succédé contre le quai d'abattage le trois-mâts français de 800 tonneaux, le *Damblat*, chargé de divers

ses marchandises et de 110 passagers. Il avait une voie d'eau inquiétante. En quinze jours, un commis et un journalier, les marchandises ont été déposées dans les lieux voisins de l'arsenal; les passagers recueillis à terre dans les magasins du dépôt; le *Damblat* vient de partir et son capitaine a pu s'empêcher d'exprimer son admiration pour la compétence et la perfection avec laquelle les travaux ont été exécutés. La somme de dépense pour les travaux est vraiment très modeste; chargement et déchargement compris, elle ne s'élève qu'à 6,206 francs.

Le *Damblat* d'Irville n'a pas eu en ce qui le concerne le quai d'abattage où il a été caréné sur les deux bords; mais nous pouvons affirmer que les frais seront minimes.

Le *Orpèdre*, vendu au prix de 16,200 fr., ne tardera pas sans doute à se faire repaquer, et, comme les autres, il trouvera le moyen de reprendre la mer en toute sécurité. Quant à son chargement en huile, il est déposé à terre et constituera un fret de retour avantageux au premier voyage et aura besoin d'une cargaison pour les ports de l'Amérique du Nord.

Nous ne parlons pas de la toute *Isoplist*, qui a été halé sur caie et qui on vient de lancer d'un nouveau modèle d'autres bâtiments réparés avant le 16 juin, et dont nous avons fait connaître les graves avaries et les heureux succès des réparations.

Quant au *Cochabot*, trois mâts français de 500 tonneaux; il a été réparé par main-d'œuvre de réparation que 610 francs, et cependant il était venu de la côte du Mexique à Tahiti dans une sorte d'alarme; son capitaine a cru devoir en partir sans adresser la lettre suivante, avec prière plusieurs fois renouvelée de l'insérer dans nos colonnes.

Monsieur le rédacteur.

Au moment de quitter Tahiti, j'éprouve le besoin de remercier l'administration dirige-ette colonie de la bienveillance avec laquelle j'ai été traité par elle.

Obligé de me arrêter de mon voyage, j'avais conçu sur la côte d'Amérique les ressources que présentait autour sur Tahiti aux maris du commerce, mais j'ignorais qu'elles fussent aussi complètes.

En un mois, grâce à la bienveillance de M. le chef de division, l'ouvrier, de son chef, j'ai eu, sans difficulté, tous les matériaux des bâtiments sur rade, le *Cochabot* a pu décharger, faire ses réparations et reprendre tout son chargement.

Enfin, je tiens à dire, au nom de votre journal pour faire connaître à vous l'expérience que j'ai faite de votre journal, sous la forme d'un article de M. le Commissaire impérial qui.

Agreez, monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le capitaine du *Cochabot*,

A. ANQUIZ.

Ce simple tableau parle assez haut et assez éloquemment pour que nous n'ayons pas besoin d'y ajouter les réflexions qui se présentent en foule à notre esprit. Quelle réponse à ceux qui osaient nier les bénéfices que le Protestant de la France répand sur Tahiti!

Nous ajouterions encore quelques mots au sujet d'une entreprise qui doit avoir les plus hautes conséquences dans l'avenir prochain de ces îles. Tout nous fait espérer que des lignes de bateaux à vapeur américaine et anglaise ne finissent pas à s'établir entre Panama et l'Australie. Nos correspondants nous donnent l'assurance que la ligne américaine est décidée à prendre Tahiti comme point de relâche, et que déjà le Gouvernement français est entré en arrangement avec la compagnie anglaise pour faire escale à Papeète. Mais, à coup sûr, aucune de ces compagnies ne sait quelles ressources puissantes nous sommes des aperçus dans le nombre d'offrir aux bateaux à vapeur. Ils bien l'assent leur donner, romme, naturellement le fait se passe en ce moment sous vos yeux.

La Corvette à vapeur le *Procyon* a fait dans sa traversée du Callao à Tahiti des avaries de la nature la plus grave; elle est arrivée avec quatre belles brèches au bordons. Qui on se représente combien sont énormes ces pièces de fer d'une machine à moyenne pression de la force nominale de 300 chevaux, mais en réalité de 400! Ces pièces ont été longues, réparées et refaites dans nos ateliers en moins d'un mois. Certes, après un pareil exemple, les lignes des bateaux à vapeur peuvent considérer le succès de leurs traversées comme garanti et s'appuyant sur Tahiti. Nous le disons avec un certain orgueil; dans ces derniers mois l'établissement de la France a pris une telle puissance qu'il peut servir de point d'appui à la flotte entière de l'Océan Pacifique.

NOUVELLES DIVERSES.

Le *London-Venez* publié, à la date du 6 juillet, la pièce suivante.

Nous, Nicolas, Empereur et autocrate de toutes les Russies, czar de Pologne, etc., etc.

Faisons savoir à nos amis et fidèles sujets:

« La défense de notre religion a toujours été le devoir le plus sacré de nos bienheureux ancêtres.

« Du jour où il a été en votre-Puissance de me mettre sur le trône de mes aïeux, le maintien des saintes obligations avec lesquelles il a été inégalement lié a été l'objet de notre attention et de notre sollicitude constante; nous appuyant sur les

... du traité de Kainajid que les traités subséquents avec la Porte-Ottomane ont pleinement confirmé, nous nous sommes toujours appliqués à soutenir les droits de notre Eglise.

Mais à notre grand déplaisir et nonobstant tous nos efforts pour défendre l'inviolabilité de notre Eglise orthodoxe, la Porte-Ottomane, dans ses derniers traités, a désigné ces droits par ses articles préliminaires, menaçant finalement d'une destruction complète toute cette ancienne discipline, si précieuse à l'orthodoxie. Tous nos efforts pour restreindre de pareils actes ont été vains, et le parole du sultan engagée solennellement par lui-même a été ratifiée et ratifiée.

Avant épuisé tout moyen de coaction et ayant renoncé à toutes démarches possibles pour qu'il soit fait droit à nos justes réclamations, nous avons cru indispensable de faire marcher nos armées sur les provinces Danubiennes afin de découvrir à la Porte-Ottomane par la conduite sacrée-entendue.

Mais, malheureusement, nous n'avons nullement l'intention de commencer la guerre; en occupant ces provinces, nous désirons tenir un gage assuré qui garantisse le rétablissement de nos droits, quoiqu'il advienne.

Nous ne cherchons pas la conquête. La Russie n'en a pas besoin. Nous cherchons à maintenir ces droits qui ont été si ouvertement violés.

Nous sommes prêts à arrêter le mouvement de nos armées si la Porte veut s'engager solennellement à respecter l'inviolabilité de l'Eglise orthodoxe; mais si l'entêtement, l'aveuglement veut qu'il en soit autrement, ah!ris, appelez Dieu à notre aide, nous nous laisserons guider par lui pour décider de cette querelle, et plein de confiance dans les droits de l'Aut-Plus-Grand, nous marcherons en avant pour la défense de la sainte cause.

Fait à Saint-Petersbourg, le 20 juin de l'an de grâce 1853, et de notre règne le 28.

« Va et sois-le au saint, à Saint-Petersbourg, le 30 juin 1853. »

L'original de ce document a été signé de la main propre de l'empereur. NIKOLAI.

Nous extrayons d'un rapport officiel, émanant de l'autorité américaine et inséré au journal le Herald of San-Francisco, quelques détails intéressants sur la rapide avec laquelle le *Souverain des mers*, grand clipper américain, a effectué son retour des Sandwiches, New-York.

Avant qu'il eût fait 12 lieues pour faire route sur New-York, par le cap Horn, le *Souverain des mers* se trouvait le 9 mars dans le Sud, par des latitudes élevées, et avant de signaler le jour de bien remarquable dans sa route; possédant par de forts vents de la partie de l'ouest, il franchit du 9 au 21 mars, dans l'espace de 12 jours par conséquent, une distance de 3,391 milles marins représentés sur la carte par un changement de 29° de latitude et de 136° de longitude. Durant onze jours consécutifs la vitesse moyenne fut de 13 nœuds (12, pub. de 14 nœuds) pendant quatre autres jours, et enfin l'écume des vagues de ses journaux de bord déposés à l'Observatoire de Washington donna pour résultat de la plus grande vitesse moyenne pendant vingt-quatre heures 15 nœuds (1).

On fait observer que le *Buque*, 3500 ton., clipper d'une marche encore plus rapide, a gagné six jours sur l'ancien *Souverain des mers* en effectuant la même traversée en 76 jours.

Le vice-amiral Havelin est parti de Toulon le 5 juillet par la corvette à vapeur le *Pluton*, pour aller prendre le commandement de la flotte française. L'amiral mettra son pavillon à bord du vaisseau de 4200 canons la *Ville-de-Paris*.

Les dernières nouvelles, par les dépêches du 24 et 25 juillet, laissent espérer un dénouement pacifique à cause de l'union de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche. Les demandes de la Russie pouvant être admises dans le fond, sinon dans la forme.

Les archevêques de Bordeaux et de Tours ont reçu leurs chapeaux de cardinal.

Les Napolitains craignent que la guerre d'Orient n'éveille une nouvelle révolution en Italie.

Les journaux font entendre un concert de plaintes sur les ravages que causent en France les dérangements atmosphériques. A Bordeaux, la terre arcaïte est détremée par des pluies torrentielles, et l'on aurait craint le même phénomène dans le centre de la France, où le ciel constamment couvert de nuages promettrait de nouvelles averses. Dans l'est, les récoltes n'auraient pas été aussi menacées que dans les autres parties de la France.

Onéoré de Panama que les travaux de la seconde section de la voie ferrée qui pèlerait définitivement les deux océans sont poussés avec activité.

L'ergisme des quarantaines vient d'être réglé en Europe par une convention à laquelle ont pris part cinq États: la France, la Sardaigne, le Portugal, la Turquie et la Toscane.

Les journaux des Etats-Unis signalent de nouveaux désastres sur les eaux des grands lacs et quelques accidents assez graves sur le chemin de fer de New-York à Boston.

Une expérience très intéressante et qui a pleinement réussi a été faite, à Marseille, à bord du bateau à vapeur le *Tremblé*. Ce navire, au moyen des vapeurs combinées de l'eau et de l'éther, a fait neuf nœuds et demi à l'heure; et il résulte des calculs faits à bord une économie de 238 kilogrammes de charbon par heure. Le résultat obtenu est d'autant plus avantageux que l'emploi de l'éther a exigé que très peu de modification dans le mécanisme actuel des steamers.

Les promoteurs de la tempérance forcé viennent d'aprouver ou-chose dans la législature du Connecticut. L'article principal du bill destiné à mettre en vigueur la loi du Maine a été repoussé à la stricte majorité de 107 voix contre 106, le vote du président de l'assemblée ayant seul fait pencher la balance.

L'Armée de l'Empire Ottoman est divisée en six corps composés chacun de six brigades; son effectif est de 138,780 hommes. Le budget pour le soldo et l'entretien des troupes est de 60 millions. La marine impériale se compose de 34 navires dans 15 vaisseaux et 11 frigates qui sont armés par environ 15,000 marins.

— La ligne ferrée de Paris à Bordeaux a été ouverte à la circulation dans son parcours total le 17 juillet.

BOURSE DE PARIS DU 3 JUILLET.	
3. 0/0	76 50
4 1/2 0/0	102 50

BÂTIMENTS EN COURSE.

26 août. Corvète française *Forté*, commandée par M. de Miniac 7 septembre. Corvète à vapeur française *Prong*, commandée par M. de Roux, capitaine de frégate.

15. Corvète française *Sourcil*, commandée par M. Ferré, lieutenant de vaisseau.

15. Goëlette française *Noutra*, commandée par M. Boulangé, lieutenant de vaisseau.

Goëlette française *Armand-Jean*, armée.

Goëlette française *Popov*, désarmée.

DE COMMERCE.

23 mars. Trois mâts américain *Emily Taylor*, capitaine West.

20 août. Goëlette française *Dinaux*.

8 septembre. Trois mâts français *Nourel-Affred*, capitaine Gradin, en déchargement.

13 septembre. Goëlette anglaise *Royalist*, capitaine Harris.

17. Goëlette française *Norina*, capitaine Alexandre, en déchargement.

17. Brig anglais *Maddalena*, capitaine Eddy, en déchargement.

26. Goëlette de Barbarora *Messenger*, capitaine Vauthry, en déchargement.

27. Goëlette anglaise *Emily-Hort*, capitaine Sustenance, en déchargement.

27. Goëlette du Protectorat *Marie-Louise*, capitaine Maus, en réparation.

28. Goëlette française *Jorvis*, capitaine Taylor.

Mouvement du port de Pauze du samedi 21 septembre au samedi 1<sup>er</sup> octobre 1853.

ENTRÉS.

23 septembre. Côte de Huahine *Repe*, capitaine Oare, 17 tonneaux, 2 hommes d'équipage, 3 passagers, venant de Huahine en 3 jours. Bois, etc.

26. Goëlette de Barbarora *Messenger*, capitaine Vauthry, 18 tonneaux, 2 hommes d'équipage, 1 passager, venant de Malacca en 3 jours. Provisions.

27. Goëlette anglaise *Emily-Hort*, capitaine Sustenance, 127 tonneaux, 6 hommes d'équipage, 1 passager, venant de Mangaraya en 14 jours. Narre, bois.

27. Goëlette du Protectorat *Marie-Louise*, capitaine Maus, 127 tonneaux, 4 hommes d'équipage, venant de Paparua. Provisions.

30. Goëlette du Protectorat *Jorvis*, capitaine Taylor, 69 tonneaux, 6 hommes d'équipage, venant de Californie en 32 jours. Sur lest.

SORTIS.

21 septembre. Corvète française *Motelle*, commandée par M. Bland, lieutenant de vaisseau, pour les Sandwich.

24. Goëlette de Malacca *Acero*, capitaine Delano, pour Huahine. Assortiment, 4,300 tonnes.

27. Côte de Huahine *Repe*, capitaine Oare, pour Huahine.

28. Trois mâts américain *Javo*, capitaine Heron, pour New-Bedford, 3,915 bâches d'huile provenant de l'*Ellen Brooks*.

28. Trois mâts français *Cochandi*, capitaine Anquet, pour le Harre. Chargement de bois du Brésil.

29. Goëlette de Barbarora *Entos*, capitaine Pakiaou, pour les îles sous le vent.

29. Goëlette du Protectorat *Expédition*, capitaine Müller, pour Ana. Sur lest.

30. Trois mâts français *Dumbat*, capitaine Blanchard, pour Sydney.

30. Goëlette du Protectorat *Am*, capitaine Lagoera, pour Ana.

ARSENAL DE FARE-UTE.

Le 27 septembre, le trois mâts français *Dumont d'Urville* a été abattu sur le côté de balord.

Le 30 septembre, la goëlette anglaise *Royalist*, qui était sur cale, a terminé ses réparations, et a été lancée à 4 heures.

On prend les formes de la goëlette française *Norina*, qui sera hâlé sur la cale cette semaine.

Messieurs les abonnés sont priés de vouloir bien adresser l'AVANCE le renouvellement de leurs abonnements, afin d'éviter les retards dans l'envoi du journal.

ANNONCES PAR ABONNEMENT à prix réduit. S'adresser à l'imprimerie du Journal.